Gestion des ressources humaines

ECB3005-NADA_

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) de direction - Arlon**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
4	**48 h**
PRÉREQUIS *Aucun*	CO-REQUIS *Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique d'Arlon	Sylvie Delwiche	Sarah SCHUL	Sarah SCHUL

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CC-Assistant de direction	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

- Connaître et utiliser les règles budgétaires, juridiques et comptables liées à une activité
- Respecter les codes liés à la culture, aux activités et aux stratégies des milieux professionnels.
- Identifier les structures, la culture, la stratégie et les priorités de l'organisation
- Appliquer les façons de procéder au secteur d'activité
- Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Aux termes de l'activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable :

D'un point de vue juridique belge et sous certains aspects, luxembourgeois :

- identifier les acteurs, sources de droit et juridictions compétentes en matière de droit social,

- comparer les types de contrat de travail et énoncer leurs conditions de validité,

- décrire les obligations contractuelles principales de l'employeur et du travailleur,

- lister les causes de suspension du contrat de travail,

- vérifier la légalité de la résiliation de plusieurs types de contrats de travail (formes et délais).

D'un point de vue financier belge et luxembourgeois :

- identifier les éléments constitutifs d'un salaire,

- procéder au calcul des salaires,

- analyser une fiche de paie.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'unité d'enseignement apporte à l'étudiant les connaissances juridiques et administratives indispensables à la gestion du personnel en Belgique et au Luxembourg. Elle vise autant la maîtrise du droit social (contrats de travail, exécution, fin de contrat) que la pratique du calcul de la paie et des charges sociales. L'étudiant apprend à analyser une liasse salariale et identifier les acteurs du droit du travail, puis à assurer le suivi administratif et fiscal des ressources humaines

CONTENU

I. Aspects juridiques et financiers belges

Chapitre 1. Le droit du travail belge

Chapitre 2. Payroll belge

II. Aspects juridiques et financiers luxembourgeois

Chapitre 1. Le droit du travail luxembourgeois

Chapitre 2. Payroll luxembourgeois

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- BESEME M. et coll., Le coût salarial d'une entreprise : aspects sociaux et fiscaux, Anthemis, 2021.
- VERBRUGGE F., Guide de la réglementation sociale pour les entreprises, Wolters Kluwer, 2024.
- Les références légales en rapport au contenu du cours, notamment la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail pour la Belgique et le Code du travail pour le Luxembourg,
- La jurisprudence, les documents et articles de presse en référence au cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AADA3005 — Gestion des ressources humaines	• Les slides de cours disponibles sur Moodle complétés par les notes personnelles de l'étudiant, prises au vol durant les cours, • Les textes législatifs spécifiques non annotés, • Les corrigés des exercices réalisés, • Les différents documents et articles placés sur Moodle en référence au cours.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AADA3005 — Gestion des ressources humaines	48 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AADA3005 — Gestion des ressources humaines	Cours magistraux en présentiel : exposés théoriques, exemples concrets, exercices individuels corrigés collectivement, lecture d'articles de vulgarisation et de brochures. Les slides de cours sont à compléter par les notes personnelles de l'étudiant, prises au vol.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en assistant de direction. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à la polyvalence du/des métier(s) d'assistant(s) de direction et ce peu importe le contexte, le secteur ou l'environnement.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
AADA3005	Q1 : Examen écrit - 100% Q3 : Examen écrit - 100%

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.